

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 14 Septembre 2024 à 9 h 30

Présents : AJASSE Jean Luc, BARNIER Sébastien, BOUQUET Dominique, BOUQUET Philippe, CELLIER Yvan, CHARDON Fabrice, COUFORT Marie Claude, LEYDIER Ludovic (Président), MERCIER Denise, PASCAL Patrice, PELISSE François, RAMBAUD Sébastien

Absents: MATHIEU Éric, MERLE Benoît,

Pouvoirs : CUBIZOLLE Marie-Pierre à Ludovic LEYDIER

Excusé :

PARTIE I : Bilan Foire

Marie-Claude COUFORT a présenté le bilan moral et financier de la foire.

Plus de 120 exposants étaient présents.

Pour la brocante, il y a de plus en plus d'exposants, peut-être faudrait-il envisager un autre emplacement.

Il serait judicieux de mettre un responsable par pôle : responsable parking, responsable casse-croûte, repas.

Le lycée forestier et les vanniers ont particulièrement apprécié la journée.

Le bilan financier n'est pas arrêté car les subventions n'ont pas été versées.

PARTIE II

Assiette de coupe 2025

2024_09_14_01

Pour	13	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	0

Le conseil accepte les propositions de coupe de l'ONF concernant la forêt du Cheylot parcelle 1_U et 4_A pour une vente publique sur pied.

Renouvellement matériel informatique

2024_09_14_02

Pour	13	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	0

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder au remplacement du matériel informatique du secrétariat. En effet celui-ci datant de 2015 est obsolète de par sa version qui ne supporte plus les mises à jours réglementaires des logiciels métier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte le devis présenté par la société CIM INFORMATIQUE (LE PUY EN VELAY) pour un montant HT de 1378.00 € comprenant : le matériel, le pack office, la préparation et la récupération des données en lien avec le CDG 43, l'installation et la configuration sur site.

Tarif location salles

2024_09_14_03

Pour	13	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	0

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal fixe les tarifs de location des salles comme suit à compter du 1 janvier 2025 :

- ❖ Salle polyvalente = 100 €
- ❖ Salle des Fêtes :
 - Locataires de la Commune = 130.00 €
 - Locataires hors Commune + banquets = 180.00 €
 - Forfait ménage = 80.00 €

Les salles sont mises à disposition gratuitement pour les associations communales

Tarif nuitée appartement cure

2024_09_14_04

Pour	13	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	0

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer par délibération, le tarif de location saisonnière de l'appartement situé au : 1 place de l'Eglise, au bourg de THORAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Fixe à 30.00 € la nuitée pour une location saisonnière occasionnelle

Travaux en cours

Aménagement bourg Thoras : Réunion de chantier toutes les semaines – problème mur de soutènement Rue de la Margeride – plannings respectés

Desserte forestière : Demande de subventions pour la piste de Montrezon et celle de la Croix de Saugues.

Intervention de Sébastien RAMBAUD

Travaux Didier : préparation foire – épareuse – enrobé à froid – installation vitrines affichage cimetières – réseau d'eau – entretien voirie

A faire : relève des compteurs d'eau – nettoyage voirie suite à orages

Divers

Repas des aînés le 13 Octobre – Evènement Ville à joie + théâtre le 2 Octobre